



BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION  
LES DESCENDANTS DE MICHEL ROGNON  
DIT LAROCHE DIT ROCHETTE INC.

Vol 2, no 3 - Septembre 1990

Mot du Président

C'est un plaisir de vous retrouver après la pause-été qui, j'espère, a été agréable à tous et au cours de laquelle vous avez pu jouir des bons moments de la vie vous permettant ainsi d'entreprendre une nouvelle saison d'activités avec enthousiasme.

Notre assemblée annuelle des membres a eu lieu tel que cédulée le 4 août dernier et 19 de nos membres y ont assisté sur une possibilité de 49. Les 30 personnes absentes pour des raisons qui leur sont propres n'ont donc pas pu avoir les documents auxquels ils avaient droit. C'est pourquoi nous leur transmettons, avec le présent bulletin, une copie du rapport financier de même qu'une copie du rapport du président tel que lu et déposé à cette réunion.

Le rassemblement qui a suivi la réunion a regroupé 102 personnes. La journée était magnifique et le décor enchanteur. Nos membres ont exprimé le désir de se retrouver au même endroit l'an prochain.

A la prochaine.

Alcide Rochette, président

Nouveau conseil d'administration

Conformément à la charte de notre association et à nos règlements généraux, les neuf requérants pour l'émission de notre charte étaient les premiers administrateurs et ils étaient en fonction jusqu'à la première assemblée générale. C'est donc dire que les neuf postes devenaient libres et devaient être comblés. Il y eut donc élection générale.

Le conseil d'administration est maintenant composé comme suit:

Alcide Rochette (St-Marc-des-Carrières)	Président
Bruno Laroche (Pont-Rouge)	Vice-Président
Madeleine Rochette (Québec)	Vice-Présidente
Diane Rochette (Neuville)	Secrétaire
Anita Fiset Rochette (Neuville)	Trésorière
Roch Rochette (Donnacona)	Administrateur
Marcellin Laroche (Pont-Rouge)	"
Jeanne-D'Arc Laroche (Trois-Rivières)	"
Denise Laroche (Montréal)	"

Deux anciens administrateurs ont exprimé le désir de ne plus faire partie du conseil pour des raisons qui leur sont personnelles. Il s'agit de Mme Marie-France Rochette de Charlesbourg et de M. Antoine Drolet de Québec. Nous les remercions beaucoup pour la collaboration qu'ils'ont apportée à l'association.

Nous retrouvons donc deux figures nouvelles au conseil, soit Mme Madeleine Rochette de Québec et Mme Denise Laroche de Montréal, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue et la meilleure chance.

Je dois aussi souligner que lors de la réunion du conseil d'administration du 3 juin dernier, Mme Jeanne-D'Arc Laroche de Trois-Rivières avait acceptée de terminer le terme de M. Lucien Laroche de Pont-Rouge et qu'elle a acceptée un nouveau mandat. Bienvenue et bonne chance Jeanne-D'Arc.

#### Recrutement des membres

Lors de l'assemblée des membres du 4 août, une discussion très intéressante eut lieu au sujet du recrutement des membres et il a été clairement établi que la meilleure façon de recruter passe par les membres eux-mêmes dans leurs régions respectives. En d'autres mots, vous monsieur, vous madame, de Montréal, Trois-Rivières, l'Estrie, Québec, Lac St-Jean et autres, vous devriez vous impliquer en rencontrant et en sollicitant des parents, proches ou éloignés, à entrer dans l'association. Vous pourriez aller plus loin en organisant, au début, un comité et même prévoir certaines activités afin de stimuler l'enthousiasme des membres. La vie de notre association dépend grandement de vous.

Je vous sou mets ce vœux de l'assemblée générale et je la partage entièrement.

A.R.

### Armoiries de l'association

Au cours de l'assemblée annuelle, les membres se sont prononcés favorablement pour une démarche afin de doter notre association d'armoiries. Nous allons donc travailler en ce sens au cours de la présente année. Toutefois, afin de s'assurer d'avoir de belles armoiries bien représentatives des caractéristiques propres aux descendants de Michel Rognon, nous croyons qu'un choix de différents projets serait avantageux. Aussi, nous avons pensé vous demander votre collaboration.

Si vous connaissez dans votre ville ou dans votre région quelqu'un qui fait ce genre de travail, nous apprécierions que vous entriez en contact avec cette personne afin de savoir s'il est intéressé, et ensuite, vous pourriez nous communiquer son nom et son adresse afin que nous puissions communiquer avec cette personne. De notre côté, nous allons entreprendre des démarches en ce sens. Merci de votre collaboration.

### Volume généalogique

Mme Jeanne-Berthe Rondeau Rancourt est une descendante de Michel Rognon dans la lignée des Laroche. Elle est membre de notre association et c'est une passionnée de généalogie.

Elle a fait énormément de recherches qui lui ont permis de publier un premier volume de quelques 250 pages assorti de plusieurs photos, qu'elle a intitulé: "LES ROGNON LAROCHE ET ROCHETTE" et en sous-titre: "DESCENDANTS DE MICHEL ROGNON ET MARGUERITE LAMAIN". Ce volume nous fut présenté à l'assemblée du 4 août. Il couvre les 8 premières générations. Il est très bien fait. On y perçoit un grand souci de précision et il est fait de façon qu'on s'y retrouve facilement. Tous ceux qui désireraient s'en procurer un exemplaire n'ont qu'à s'adresser à l'auteure à l'adresse suivante:

1183, du Sault,  
Saint-Romuald (Québec)  
G6W 2N2

NOTE: Il semble bien que Mme Rancourt ne s'arrêtera pas là et qu'un nouveau volume pourrait être publié l'an prochain.

A.R.

### Renouvellement des cartes de membres

Au cours de l'assemblée du conseil d'administration qui eut lieu dimanche le 9 septembre, les membres du conseil d'administration se sont penchés sur la question du renouvellement des cartes de membres pour constater ceci: il y a des cartes renouvelables tous les mois dans l'année. Cela représente un travail considérable pour la secrétaire qui est une bénévole comme tous les autres membres du conseil d'administration et qui doit faire cela en plus de son travail quotidien régulier. De plus, il faut prévoir une augmentation du nombre de membres qui aura comme effet d'alourdir considérablement sa tâche.

Il a donc été décidé qu'à l'avenir, le renouvellement des cartes de membres se fera une fois l'an à date fixe, soit le 1er août. Il faut donc comprendre que POUR CETTE ANNEE, toutes les cartes qui viennent à échéance avant le 1er août 1991 seront renouvelées au taux équivalent au temps qui reste entre leur date d'échéance et le 1er août 1991. Pour cette année, la secrétaire communiquera avec vous et vous fera connaître le coût du renouvellement. Nous espérons que cette mesure ne vous causera pas trop d'ennuis et comptons sur votre bonne compréhension.

### Historique

Comme nous avons un bulletin très chargé, cette rubrique est reportée au prochain numéro. Par contre, je profite du peu d'espace restant pour vous demander si vous connaissez quelqu'un des familles Laroche ou Rochette qui demeure à Châteauguay ou à Oka et qui a vécu des moments plus ou moins pénibles au cours de la crise que l'on connaît, de nous les faire connaître avec leur adresse afin que nous puissions communiquer avec eux. Peut-être aimeraient-ils partager avec d'autres les moments qu'ils ont vécus. Quant à nous, nous aurions au moins l'occasion de leur manifester notre solidarité et notre sympathie.

### Réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu dimanche le 2 décembre prochain à 10 h 00, à l'Auberge du Grand Quai à Neuville. Tous ceux qui voudront se joindre à nous seront les bienvenus... les conjoints également... Veuillez confirmer votre présence à la secrétaire, Diane Rochette, au numéro de téléphone (418) 876-3152 ou (418) 682-0548.